

LE TAM

Mai 2023

LE MAGAZINE DE TULLE AGGLO

NUMÉRO SPÉCIAL N°43



années

À VOTRE SERVICE

parole à...

Étienne Desplanques,
préfet de la Corrèze

Page 4

bande dessinée

L'agglo
dans votre quotidien

Page 14

événement

L'Agglomérée pour fêter
les 30 ans de Tulle agglo

Page 22



Je me suis permis, à titre personnel, d'imaginer ce que la trentenaire aurait pu dire et ne pas le faire à sa place :

"Avoir 30 ans, que le temps est passé vite !

J'ai pris racine dans le quartier de Souilhac, rue des Martyrs, avant de me déplacer dans l'ancienne infirmerie de la Manu, rue du 9 Juin 1944 ; j'y ai vécu jusqu'à l'achat de l'ancienne École normale supérieure, rue Sylvain Combes, en 2014. Il faut dire que j'ai grandi vite et me suis trouvée à l'étroit, m'obligeant ainsi à changer d'adresse au fur et à mesure de mes crises de croissance.

De 2 agents et 21 élus communautaires à mes débuts, je suis en charge aujourd'hui de 222 agents avec l'appui de 73 conseillers communautaires représentant désormais 43 communes et non plus seulement 12 comme en 1993, année de ma naissance.

Je fus d'ailleurs la première intercommunalité née dans le département de la Corrèze et je vis au fur et à mesure de mon enfance, puis de mon adolescence passer des présidents éminents, célèbres. D'ailleurs, j'eus de bons contacts avec tous.

Aujourd'hui, je suis devenue majeure et je me suis parée de multiples compétences, certaines voulues, d'autres, parfois, subies. Ainsi va la vie d'une communauté avec ses hauts et ses bas, ses doutes mais je me tourne vers demain, résolument."

Quant à moi, je n'ai rien à ajouter.

Michel Breuilh
Président de Tulle agglo



.11



.12



.04



.22



.17



.9

interview P. 04

Parole à Étienne Desplanques, préfet de la Corrèze

rétrospective P. 06

1993 : naissance de la première communauté de communes corrézienne

rétrospective P. 08

2012 : de communauté de communes à agglomération

rétrospective P. 10

2020 : une année électorale singulière

focus P. 12

L'agglomération aujourd'hui

l'agglomération au quotidien P. 14

Des services à vos côtés.

coulisses P. 16

Portraits d'agents communautaires

perspectives P. 20

L'agglomération demain

événement P. 22

L'Agglomérée



Le Tam. Tulle agglomération Magazine - Rue Sylvain Combes - 19000 Tulle. Téléphone : 05 55 20 75 00. Fax : 05 55 20 75 01. E.mail : tulleagglomeration@tulleagglomeration.fr. **Directeur de la publication** : Jean-François Labbat. **Rédactrice en chef** : Marie Cailleaud. **Rédaction** : Marie Cailleaud, Claire Mouzac, Coralie Vintéjoux. **Photos et illustrations** : Marie Cailleaud, Carole Massié, Claire Mouzac, Coralie Vintéjoux, service communication de Tulle agglomération, J.-L. Lemoigne, AdobeStock. **Mise en page et secrétariat de rédaction** : Sylvie Mahé. **Dépôt Légal** : Mai 2023. **ISSN** : 1261-3320. **Tirage** : 23 500 exemplaires. **Diffusion** : La Poste. **Imprimerie** : Maugein - Tulle, adhérent Imprim'Vert, imprimé sur papier PEFC/10-31-3162.

Parole à... Étienne Desplanques, Préfet de La Corrèze

L'INTERCOMMUNALITÉ EST LA RÉSULTANTE D'UN PROJET COLLECTIF

Étienne Desplanques a été nommé préfet de la Corrèze en août 2022. Pour ce numéro spécial 30 ans, le Tam a souhaité lui donner la parole. Un échange qui dépasse les frontières de l'agglomération.

Avec un peu de retard bienvenue ! Après ces quelques mois de prise de fonction quelle description faites-vous de notre Corrèze ?

En tant que préfet, la Corrèze est très intéressante et formatrice... Être nommé préfet en Corrèze c'est aller sur une terre de présidents, une terre avec une histoire politique forte. C'est un département surprenant par la diversité de ses territoires. Je n'offusquerais personne en disant qu'il y a plusieurs Corrèze. Les problématiques sont différentes entre le bassin de Brive et le bassin de Tulle, pour ne citer qu'eux. Paradoxalement, il y a une unité forte de l'échelon départemental, une fierté d'appartenance à la terre, au sens noble du terme, tout en respectant les spécificités de chacun. Je remarque une volonté sur certains sujets de faire union au-delà des frontières administratives. Je pense notamment à la mobilité avec l'association pour la ligne Bordeaux-Tulle, ou encore à la santé.

Est-ce l'image que vous en aviez avant votre arrivée ?

Pas exactement. Sur le plan national, le département de la Corrèze a une image d'hyper ruralité, qui à mon sens

n'est pas tout à fait conforme à la réalité. J'en veux pour preuve la qualité du tissu industriel, nombre d'entreprises sont présentes autour de Tulle et d'Ussel, avec dans certains cas une industrie de pointe dans leur secteur d'activité et des marchés qui dépassent largement les frontières nationales. Et malgré une image de département enclavé, c'est un territoire dynamique dans son ensemble, attachant qui a un bel avenir en trouvant sa place en complémentarité des pôles urbains de proximité, comme Limoges, Clermont, Toulouse ou Bordeaux.

Est-ce un territoire "facile" pour un préfet ?

Dans ce contexte, l'exercice de l'État est évidemment facilité. Il y a en Corrèze un grand respect de l'institution républicaine. Cela permet de construire très rapidement des relations avec les territoires et leurs représentants. En tant que préfet, je souligne la qualité des échanges que j'ai avec les présidentes et présidents d'intercommunalités et bien sûr avec Michel Breuilh pour Tulle agglomération. Il en est de même pour le secrétaire général. Les relations fluides sont constructives et permettent de voir émerger des projets.

„ S'engager dans un projet collectif à l'époque était ambitieux mais incontestablement visionnaire



ÉTIENNE DESPLANQUES,
PRÉFET DE LA CORRÈZE.

Que souhaitez-vous inspirer lors de votre passage en Corrèze ?

Je suis arrivé après les années Covid avec pour objectif de réimpulser une dynamique de projets mise à mal par ces années complexes. J'articule l'action de l'État en Corrèze autour d'une priorité, voire d'une nécessité : l'énergie et le développement durable avec en ligne de mire la transition écologique du territoire. La crise ukrainienne nous montre la nécessité d'aller de l'avant et d'agir concrètement sur cette thématique. Pour cela deux axes majeurs sont identifiés pour mettre en place des leviers forts.

Tout d'abord, la question du logement et plus précisément de la décarbonation des bâtiments qui est un défi commun entre l'État et les collectivités. Et ensuite, le soutien aux entreprises à travers plus spécifiquement France 2030. Sur ce volet, nous travaillons étroitement avec les communautés d'agglomération pour accompagner les entreprises dans leur transition énergétique.

C'est d'ailleurs une chance pour le territoire du bassin de Tulle d'avoir un tissu in-

dustriel fort avec Nexter, Polytech, Eyrein Industrie, Imet Alloys notamment... Mais nous devons également permettre aux TPE de franchir le cap des baisses d'énergies.

Une des spécificités françaises est le "millefeuille administratif". Tout en conservant et respectant la neutralité qui est la vôtre, en quoi selon vous, l'échelon intercommunal est-il pertinent ?

Les EPCI ont une vraie légitimité en matière de services publics. Outre l'effet de taille qui permet d'agir de manière plus pertinente et efficiente, les intercommunalités sont cohérentes puisque établies à l'échelle d'un bassin de vie. Les politiques publiques n'en sont que plus efficaces particulièrement en matière d'investissements et de solidarités. Et cela est vrai pour le transport, la collecte et la gestion des déchets, l'énergie, l'eau et l'assainissement... pour ne citer que ces compétences. Aujourd'hui, il est indispensable de dépasser l'intérêt communal pour aller à un intérêt intercommunal. Par nature, l'intercommunalité est la résultante d'un projet collectif, de l'union de communes. Tulle aggro fête

ses 30 ans. Première intercommunalité de Corrèze, précurseur à l'échelle nationale. S'engager dans un projet collectif à l'époque était ambitieux mais incontestablement visionnaire. Et je ne peux que saluer le travail mené toutes ces années, non sans difficultés, et le résultat porté aujourd'hui.

Pour conclure, le Tam se doit de vous poser la question. Quels sont les atouts du territoire communautaire ?

Les farcidures bien sûr ! Mais pas seulement ! Tulle et les communes alentour dont Gimel, Corrèze ou encore La Roche-Canillac, ont un patrimoine qui mérite d'être développé. La richesse architecturale et la diversité des paysages d'exception doivent être des leviers forts en matière de tourisme. Ce sont des vrais pôles d'attractivité. Ce sera, je pense, le défi des années à venir pour l'agglomération de Tulle. Outre l'engagement dans la transition écologique et énergétique, il faudra au territoire franchir le cap de l'attractivité et capitaliser sur ses atouts touristiques, industriels, économiques et environnementaux. ■

UN PEU d'HISTOIRE...

1993, NAISSANCE DE LA PREMIÈRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CORRÉZIENNE

De communauté de communes en agglomération, de transferts de compétences et création de nouveaux services en adhésions successives de communes, Tulle aggro n'a cessé de grandir en 30 ans. Nous vous proposons de remonter le temps à travers plusieurs dates qui ont marqué l'histoire de notre aggro.

12 COMMUNES MEMBRES

Bar, Orliac-de-Bar, Naves, Seilhac, Saint-Clément, Favars, Chameyrat, Tulle, Chanac-les-Mines, Saint-Mexant, Sainte-Fortunade et Lagarde-Enval.

Elles sont représentées par 21 délégués communautaires.



Jean Combasteil

Président de la Communauté de communes de Tulle et Cœur de Corrèze de 2004 à 2009

Les compétences

- **Aménagement de l'espace et développement économique** : création des zones d'activités.
- **Protection de l'environnement** : création de sentiers pédestres.
- **Logement** : Programme Local de l'Habitat (PLH), projet d'aire d'accueil des gens du voyage.
- **Promotion touristique.**

”

La naissance des regroupements de communes sous l'appellation de "Communautés de communes" ou de "Communautés d'agglomérations"

ne se fit pas sans interrogation, sans hésitation, voire sans opposition. Elle était alors vécue comme une atteinte aux communes et mettait

ainsi en cause une structure administrative de proximité symbole de liberté et de démocratie. Ce fut le cas pour le pays de Tulle mais avec modération et réflexion. Néanmoins, il fallut quelques temps pour enregistrer l'adhésion de toutes les communes concernées.

Ces adhésions furent progressives en fonction pour une part de la couleur politique des conseils municipaux mais aussi par crainte d'une absorption politique et de manœuvres jugées nocives par ces communes. Ceci rappelé, la Communauté de communes de Tulle s'est progressivement constituée et s'affiche maintenant comme un outil au service des habitants et des conseils municipaux en soutenant et participant à leurs projets. De ce fait, elle est maintenant intégrée à l'outil de gestion à base territoriale où elle peut faire valoir les besoins et les souhaits des habitants qu'elle représente. Souhaitons bon courage aux élus et aux agents de gestion en charge des activités. ■

2004

36 communes membres pour sa première décennie

La communauté de communes vient de fêter ses 10 ans d'existence. Elle compte désormais 36 communes qui sont représentées par 49 délégués communautaires. La présidence est alors assurée par Jean Combasteil.

Du côté des compétences, le champ d'action s'est élargi. Pour encourager le développement économique, un Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE) est mis en place et la couverture en haut débit du territoire est lancée. L'aménagement de l'espace se poursuit avec la rédaction d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). En matière d'environnement, la communauté de communes est désormais en charge de l'assainissement non collectif par l'intermédiaire du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) nouvellement créé. L'accent est également mis sur la mise en valeur du petit patrimoine.

Enfin, deux nouvelles compétences viennent compléter la liste. Elle concerne le sport avec l'apprentissage de la natation et la culture avec le projet de création et de gestion d'une médiathèque intercommunale.

36 communes membres

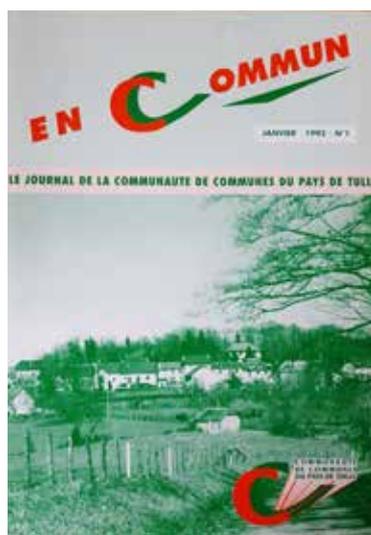
En 1997, arrivée de Vitrac-sur-Montane, Corrèze, Eyrein, Saint-Priest-de-Gimel, Les Angles, Saint-Martial-de-Gimel, Ladignac-sur-Rondelle, Le Chastang, Cornil, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Germain-les-Vergnes et Chanteix.

En 2001, arrivée de Chamboulive, Lagraulière, Laguenne, Pandrignes et Marc-la-Tour.

En 2002, arrivée de Pierrefitte, Saint-Jal, Espagnac et Saint-Paul.

En 2003, arrivée de Beaumont et Saint-Bonnet-Avalouze.

En 2004, arrivée de Saint-Salvador.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le TaM n'a pas toujours été le magazine d'information de notre communauté d'agglo. Avant lui, il y a eu Enjeux et avant lui encore, En Commun. Ce journal se présentait sous la forme d'un fascicule à deux volets dans lequel nous pouvions retrouver les projets en cours de réalisations mais aussi des explications sur le rôle de la toute nouvelle Communauté de communes du Pays de Tulle.

Voici les deux premiers numéros du journal En Commun, sortis respectivement en janvier et en avril 1995.

1993

Création de la Communauté de communes du Pays de Tulle.

Président :
François Hollande.

21 délégués communautaires.

Effectif :
2 agents.

1995

Mise en œuvre et suivi d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) et d'une OPAH.

Président :
François Montazeau.

1997

Adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement (SYMA) du Pays de Tulle.

Président :
Michel Michaud.

35 délégués communautaires.

1999

Effectif :
4 agents.

2004

36 communes membres.

Président :
Jean Combasteil.

49 délégués communautaires.

UN PEU d'HISTOIRE...

2012 : DE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À AGGLOMÉRATION

En 2012, la Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze devient Tulle agglo, une Communauté d'agglomération. La présidence est alors assurée par Élie Bousseeyrol.

Dans un même temps, Tulle agglo reçoit la compétence Petite Enfance et crée le Pôle Petite Enfance. Le réseau de transport urbain du TuT est transféré de la Ville de Tulle à l'agglo en 2012 et devient TuT agglo en 2014.

Les compétences Offre de santé et Déchets sont, quant à elles, renforcées. L'agglo s'engage dans la lutte contre la désertification médicale en collaboration avec les professionnels de santé. La collecte des déchets est désormais assurée sur les 37 communes du territoire et le tri sélectif en porte-à-porte est mis en place.

37 COMMUNES MEMBRES

La commune de Gimel-les-Cascades rejoint la toute nouvelle agglomération. Le nombre de délégués communautaires s'élève alors à 66.



2010 : CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ÉRIC ROHMER

2006

La Communauté de communes du Pays de Tulle devient la Communauté de communes de Tulle et Cœur de Corrèze.

Président :
Jean Combasteil.

55 délégués communautaires.

Effectif :
21 agents.

2009

Inauguration de l'Hôtel d'entreprises Initio. Collecte des déchets dans 28 communes sur 36 avec la reprise des SIRTOM de Tulle et de Seilhac.

Président :
Élie Bousseeyrol.

Effectif :
69 agents.

2010

Ouverture de la médiathèque intercommunale Éric Rohmer.

Effectif :
86 agents.

2011

Création d'un Office de Tourisme Intercommunal (OTI). Transfert des compétences Voirie et Offre de Santé.

Effectif :
103 agents.

2017

Une nouvelle carte intercommunale

L'agglomération compte, à présent, 45 communes membres et 73 conseillers communautaires. Elle est présidée par Michel Breuilh depuis 2014.

- Plusieurs transferts de compétences ont lieu :
- la gestion des zones d'activités économiques
 - le centre aqua

Les services Informatique et Commande publique sont mis en commun avec la Ville de Tulle.

45 communes membres

Arrivée de Saint-Augustin, Le Lonzac, Clergoux, Saint-Pardoux-la-Croisille, Gros-Chastang, Gumont, La Roche-Canillac et Champagnac-la-Prune.



2014 : OUVERTURE DU CENTRE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE DES DÉCHETS À NAVES.



2017 : INAUGURATION DES SENTIERS D'INTERPRÉTATION DE LA VALLÉE DU BREZOU À LAGRAULIÈRE ET À CHANTEIX

2012

Transformation en Communauté d'agglomération.
37 communes membres.
Transfert des compétences Petite Enfance et Transports.

66 délégués communautaires.

Effectif : 167 agents.

2014

Mise en place du TuT aggro.
Ouverture du Centre intercommunal de collecte des déchets à Naves.

Président : Michel Breuilh.

67 délégués communautaires.

Effectif : 174 agents.

2017

Inauguration des Maisons de santé pluridisciplinaire à Corrèze et à Tulle.
Inauguration des sentiers d'interprétation de la Vallée du Brezou à Lagraulière et à Chanteix.
45 communes membres.

73 délégués communautaires.

Effectif : 210 agents.

UN PEU d'HISTOIRE...

2020 : UNE ANNÉE ÉLECTORALE SINGULIÈRE

Programmées les 15 et 22 mars 2020, les élections municipales et intercommunales sont perturbées par la crise sanitaire de la Covid-19. Certaines communes doivent, en effet, attendre juin 2020 pour pouvoir procéder au second tour. Par conséquent, un conseil communautaire de transition est mis place de mars à juillet 2020, conformément à la législation.

Il s'agit d'un conseil « mixte » réunissant 64 conseillers communautaires élus dès le premier tour des élections municipales (mandat 2020-2026) et 9 conseillers du mandat précédent (2014-2020). Le président, les vice-présidents et les conseillers délégués assurent la gouvernance de l'agglomération même si certains d'entre eux ne sont plus élus au sein de leur commune.



2021 : INAUGURATION DU CAMPUS UNIVERSITAIRE ET DU CAMPUS CONNECTÉ À TULLE.

2021

L'enseignement supérieur à l'honneur

Le 25 novembre 2021, le campus universitaire est inauguré dans le quartier de Souilhac à Tulle. Trois années de travaux ont été nécessaires pour réhabiliter ce quartier qui réunit, désormais, la quasi-totalité des formations post-bac et des services étudiants : IUT, IFSI-IFAS, INSPÉ, BU, CFAI, Canopée et le Campus connecté Tulle Corrèze.

Ce dernier - également inauguré le 25 novembre 2021 - se présente sous la forme d'un tiers-lieu d'apprentissage, ouvert à tous. Il propose un catalogue de 156 formations supérieures accessibles en ligne, quels que soient la discipline étudiée et le diplôme visé.

2018

Transfert de la compétence Assainissement Collectif (37 communes concernées) et GEMAPI.

Président :
Michel Breuilh.

73 délégués
communautaires.

2019

43 communes membres : fusion des communes de Laguenne et Saint-Bonnet-Avalouze qui deviennent Laguenne-sur-Avalouze et des communes de Lagarde-Enval et de Marc-la-Tour qui deviennent Lagarde-Marc-la-Tour.

2020

Tulle agglomération hérite de la compétence Eau potable qu'elle choisit de confier à 4 syndicats qui maillent le territoire.

Effectif :
217 agents.



2022

Du nouveau du côté de l'Habitat

Le 2 juillet 2022, est inaugurée la Maison de l'Habitat de Tulle aggro. Situé au cœur du quartier du Trech à Tulle, ce nouvel espace public se présente sous la forme d'un guichet unique ayant pour objectif de faciliter les démarches en matière d'habitat sur le territoire : investissement, accès à la propriété, travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation pour permettre le maintien à domicile.

Le 7 juillet 2022, l'aire d'accueil des gens du voyage située à la Coutausse à Tulle, est inaugurée par les élus de Tulle aggro et par les représentants de l'État. Elle propose 16 places dotées chacune d'un bloc disposant entre autres d'une buanderie et de sanitaires.

2021

Inauguration du campus universitaire à Tulle, premier espace en autoconsommation collective en exercice en Limousin grâce au bâtiment B419.

**Effectif :
217 agents.**

2023

Tulle aggro organise le service des Transports scolaires sur son territoire.

**Effectif :
222 agents.**

2023

Les rendez-vous à venir

- **3 et 4 juin** : L'Agglomérée ou le week-end sportif et festif pour fêter comme il se doit les 30 ans de Tulle aggro. Cette manifestation est un savoureux mélange des genres et des plaisirs avec du trail, du VTT, de la rando, du cyclo mais aussi de nombreuses animations et pauses gourmandes. Retrouvez le programme complet pages 22 et 23 de votre Tam.

- **1^{er} juillet** : Découvrez le nouveau site Internet de Tulle aggro doté d'un nouveau design et de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

- **Septembre** : Tulle aggro organise les Transports scolaires sur son territoire. Jusqu'à présent cette compétence était assurée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Les inscriptions sont à réaliser dès le 1^{er} juin à l'adresse suivante : transports-scolaires.tulleagglo.fr



arrêt sur image

L'AGGLO AUJOURD'HUI

Après un voyage dans le passé,
il est temps de revenir au présent.
Que représente votre communauté
d'agglomération aujourd'hui ?
Réponse en quelques chiffres.



Tulle agglo est l'une des 2 agglomérations (avec Brive) que compte la Corrèze et l'une des 25 que compte la région Nouvelle-Aquitaine.

43 communes
et + de **45 000 habitants**

Superficie de 868 km² avec 1 350 km de voirie communautaire et 200 ouvrages d'art.



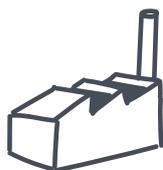
593 élus municipaux

73 conseillers communautaires, 1 président, 12 vice-présidents et 5 élus délégués.



Nombre d'emplois au sein de Tulle agglo :
222 agents en 2023.

99 Tulle agglo, c'est 43 communes et plus de 45 000 habitants



Nombre d'entreprises : + de 150 sur nos Z.A. 61 entreprises accompagnées et conseillées par le Pôle éco (55 ont été accompagnées par le dispositif Éco Pulse en 2022).

1 hôtel d'entreprises, Initio, situé à Tulle.



1 campus universitaire dans le quartier de Souilhac à Tulle et **1 Campus connecté** Tulle Corrèze.



1 centre de collecte et de transfert installé à Naves

+ de 11 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2022.

+ de 3 tonnes de déchets triés collectés en 2022.

+ de 6 tonnes de déchets collectés en déchetteries en 2022.



1 centre aqua intercommunal à Tulle et 12 terrains multisports sur tout le territoire.



1 réseau de Lecture publique regroupant de 15 médiathèques dont la médiathèque intercommunale Éric-Rohmer à Tulle. 9 853 personnes inscrites et 160 152 documents empruntés sur le réseau en 2022.



1 crèche collective, 1 crèche familiale, 2 micro-crèches et 1 RAMI : cela représente 136 places d'accueil gérées par l'agglo.

Autres offres d'accueil :

136 assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s sur le territoire pour 572 places d'accueil.

5 Maisons des Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM). ■

L'INFO EN +

Budget 2023

BUDGET GLOBAL : 69,9 M €

- **Fonctionnement** : 44,7 M € tous budgets confondus
- **Investissements** : 25,2 M € tous budgets confondus

BUDGET GLOBAL PAR SERVICE :

- **Cycle de l'eau** : 15 132 791 €
- **Collecte des déchets** : 10 418 620 €
- **Pôle éco** : 8 436 798 €
- **Voirie** : 5 283 774 €
- **Culture / sport** : 3 633 762 €
- **Petite enfance / jeunesse** : 2 852 173 €
- **Transports** : 2 652 037 €
- **SDIS (dotation)** : 2 136 763 €
- **Habitat** : 1 207 572 €
- **Climat et énergie** : 703 518 €
- **Enseignement supérieur** : 360 886 €
- **Santé** : 120 456 €

RECETTES :

- **Impôts et taxes** : 39 823 495,92 €
- **Subventions** : 14 189 850,70 €



L'agglo au quotidien

DES SERVICES À VOS CÔTÉS

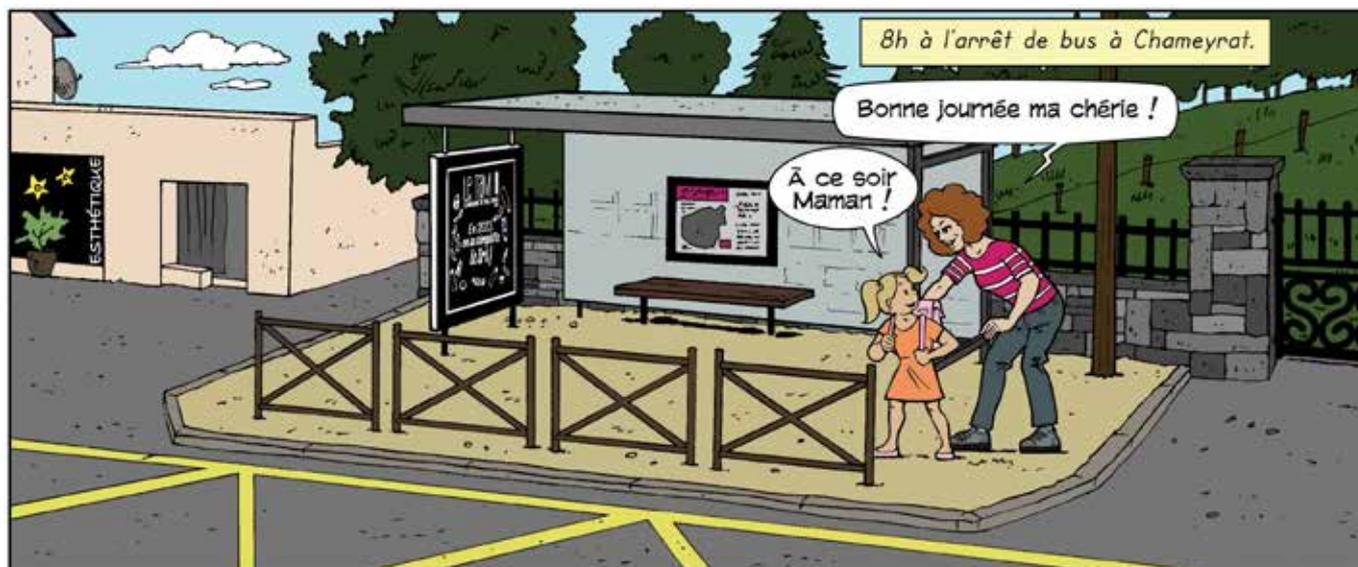
Thomas et Tiphaine Agglo ont trois enfants : Tristan (18 ans), Tina (7 ans) et Tim (18 mois). Ils vivent à Chameyrat. Thomas est comptable dans une entreprise installée zone des Alleux I à Favars. Tiphaine est vétérinaire à Tulle. Leur fils aîné est étudiant à l'UT à Tulle. Emploi, scolarité, services, la famille agglo vit à 100 % sur le territoire.



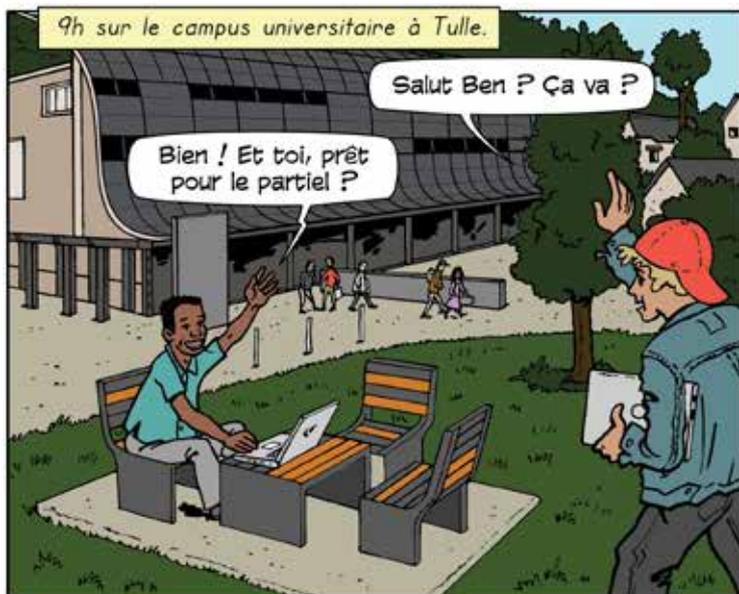
Tulle agglo veille au traitement des eaux usées. La compétence Eau potable a été confiée à 4 syndicats qui maillent le territoire.



L'agglo propose 136 places et accueille 286 enfants en crèche collective, familiale ou micro-crèche. Elle veille à pérenniser l'offre en proposant un service de qualité aux parents et en plaçant le bien-être des enfants au cœur des actions du Pôle Petite Enfance.



À compter de septembre 2023, Tulle agglo transportera plus de 2 000 élèves vers leurs établissements scolaires via 82 lignes de bus.



Plus de 600 étudiants sont réunis sur le campus universitaire de Tulle, alors que le territoire en compte près de 3 000. Pour compléter son accompagnement à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle, Tulle agglo, en plus d'aménager un espace de vie étudiante, propose de poursuivre n'importe quel cursus via le Campus Connecté Tulle Corrèze.



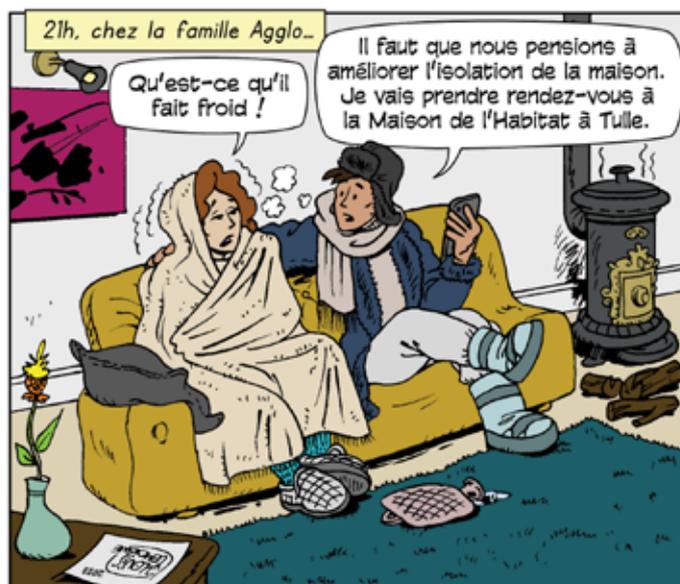
26 zones d'activités maillent le territoire de l'agglo. Renforcer l'action éco, diversifier l'offre et la rendre plus attractive, accompagner les communes et les entreprises mais aussi développer les infrastructures numériques, telles sont les actions du Pôle Éco de Tulle agglo.



Chaque année, le centre aqua apprend à plus de 2 000 scolaires à nager et accueille plus d'une centaine d'enfants lors des stages de natation. Sport santé, natation mais aussi fitness sont au programme des activités adultes.



Tulle agglo organise et assure la collecte des déchets et du tri sélectif sur son territoire. Elle encourage la valorisation des biodéchets via le développement du compostage individuel ou partagé, comme ici à Chameyrat.



L'agglo accompagne les propriétaires occupants et bailleurs dans la rénovation de leur logement. Des aides via l'OPAH, l'OPAH-RU ou encore la plateforme France Rénov sont disponibles. Pensez à contacter la Maison de l'Habitat !

ILS SONT L'AGGLO

PORTRAITS D'AGENTS COMMUNAUTAIRES

Une agglomération, ce sont des élus mais ce sont aussi des agents. À Tulle agglo, ils sont 222 à travailler quotidiennement et dans différents domaines, au service du territoire et de ses habitants. Nous vous proposons de découvrir plusieurs portraits de ces femmes et de ces hommes de terrain.



SERVICE
RESSOURCES
HUMAINES

4 agents

Magali Bouillon

Directrice des Ressources Humaines

"Le poste de directrice des Ressources Humaines que j'occupe joue un rôle important dans l'organisation de la collectivité. Il requiert de posséder un leadership afin de motiver les équipes pour porter le projet politique et d'administration. Je suis l'interlocutrice privilégiée des agents et je me dois de créer et d'entretenir des synergies entre les élus et les agents au quotidien, dans un sentiment de confiance partagée et avec la plus grande discrétion. Il est essentiel de posséder certaines qualités et compétences pour être un bon DRH, comme être à l'écoute, avoir une bonne organisation, être en capacité de prendre des décisions, avoir de l'empathie, l'esprit d'équipe et de la curiosité intellectuelle. Être intégrée à une collectivité territoriale comme celle de Tulle agglo me donne le sentiment d'œuvrer pour un territoire qui rayonne en Corrèze et qui met tout en œuvre pour satisfaire les multiples besoins de tous les habitants, dans leur intérêt et dans le respect de tous. L'échelon intercommunal permet une certaine proximité avec les administrés. Cela permet également de mutualiser les moyens dans l'intérêt collectif et par conséquent de proposer une qualité et une diversité de services pour tous."



**CENTRE
AQUA**
16 agents

Damien Maugein

Agent d'accueil et d'entretien

"Mon métier est d'entretenir les parties communes du centre aqua pour un meilleur accueil du public et des scolaires. Cela demande d'être organisé, minutieux et de connaître les règles de sécurité et de nettoyage pour que le lieu soit le plus propre possible. Également, je m'occupe d'accueillir, de renseigner et d'orienter les usagers lorsqu'ils se rendent à l'accueil de la piscine, ce qui implique d'avoir un bon sens du relationnel avec la clientèle. Être agent de la fonction publique territoriale, c'est avoir la possibilité d'obtenir des opportunités de carrières importantes et de pouvoir effectuer des formations. Pour faire face au risque d'émiettement des politiques publiques locales, s'est développé un échelon intercommunal, ce qui permet à plusieurs communes de mettre en commun la gestion de services publics avec plus de moyens."



**SERVICE
COLLECTE
ET VALORISATION
DES DÉCHETS**
59 agents

Julie Benou

Responsable de la déchetterie de Ladignac

"En tant que responsable, je me dois d'être rigoureuse, ponctuelle et disciplinée. Travailler en déchetterie demande des compétences de plus en plus complexes et précises afin de pouvoir guider au mieux les usagers. Mes missions principales sont de les accueillir, les orienter, les renseigner et les sensibiliser afin qu'il y ait le moins d'erreurs de tri possible. Mon métier fait également appel, au quotidien, à beaucoup de vigilance et à une forte capacité à gérer les incivilités. Je m'occupe également de facturer les professionnels lors de leurs dépôts, de veiller à l'entretien et à la propreté du site afin d'assurer une bonne qualité de service et de sécurité. Je gère l'évacuation des déchets avec les prestataires extérieurs et/ou en régie. Pour moi, être agent territorial, c'est avant tout être au service de la population. L'intercommunalité permet de créer un groupement de communes afin d'élaborer de plus gros projets. Cela permet de créer de plus grosses structures, comme les déchetteries."



**PÔLE
ÉCO**

5 agents

Romain Baduel

Chargé de mission agriculture et tourisme

"Sur mon poste, pas de routine : les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas. Au quotidien, je suis impliqué sur une diversité de projets, qui se construisent et évoluent au fil de l'eau, en collaboration avec une multitude de partenaires, parfois très différents. Je pense qu'être agent de la fonction publique territoriale, c'est avant tout être au service d'un territoire, et d'une vision de celui-ci. Même si je suis relativement nouveau dans la collectivité, je pressens que c'est un travail de longue haleine, qui va être confronté à des changements profonds et qui, pour y répondre, devra se renouveler régulièrement. Je vois dans l'échelon intercommunal une réalité géographique : des communes qui sont liées entre elles par une histoire mais aussi, et surtout, par les habitudes de vie de leurs habitants. C'est ce qui pour moi légitime l'existence de l'intercommunalité et le travail qu'elle mène sur son territoire. Dans le travail quotidien, c'est également une force, grâce aux moyens mis en commun par les municipalités."



**SERVICE
HABITAT**

2 agents

Olivia Bar

Assistante de gestion habitat

"Mon métier est le point stratégique de la Maison de l'Habitat, il consiste dans un premier temps à accueillir les usagers qui viennent à notre rencontre. Mon objectif est que lorsqu'une personne passe le seuil de la porte avec des questions, elle sorte avec toutes ses réponses. Mon rôle en tant qu'assistante de gestion habitat est d'orienter les demandes vers les bons services lorsque je ne peux y répondre, d'alimenter le site internet, mais également d'effectuer des missions administratives comme le suivi de dossiers et de projets ou encore la préparation de commissions ou de comptes-rendus. Je travaille en appui de la cheffe de service Habitat sur toutes les missions qui lui sont confiées. La Maison de l'Habitat est un service public. En faire partie est important pour moi car cela implique d'intégrer un service de proximité et un accompagnement aux administrés. L'intercommunalité est une collaboration entre les communes qui unissent leurs forces et vont dans le même sens pour l'intérêt commun et le bien vivre sur le territoire."



**SERVICE
ASSAINISSEMENT**

20 agents

David Thomas

Agent de réseaux d'assainissement

"Mon métier est de suivre les réseaux d'assainissement des boîtes de branchements des particuliers jusqu'à la station d'épuration sur les communes de Tulle, Naves, Corrèze, Seilhac et Chamboulive. Je m'occupe de gérer et d'organiser le planning des sous-traitants et des agents pour la mise en place des curages, le nettoyage des postes de relevage et des dessableurs. Également, je surveille le réseau pour repérer de potentielles anomalies et intervenir si besoin. Enfin, j'effectue les enquêtes de conformité pour la vente de biens immobiliers. Être agent de la fonction publique signifie, pour moi, rendre service aux usagers et pouvoir être à leur portée. Être présents à l'échelon intercommunal permet de mutualiser les moyens et les services et de pouvoir intervenir auprès de la population tous les jours et toute l'année."



**SERVICE
COMMUNICATION**

4 agents

Coralie Vinléjoux

Chargée de communication

"En tant que chargée de communication, mon rôle est de rendre accessible au plus grand nombre des informations brutes et souvent techniques que me fournissent mes collègues des autres services de l'agglo. J'aide à faire le lien entre les élus et la population et je travaille aussi à mettre en valeur le territoire via différentes actions de communication. Pour moi, être agent de la fonction publique signifie aider à porter des projets déterminants, pour la communauté et pour l'avenir du territoire. J'aime l'idée de servir l'intérêt général. L'échelon intercommunal permet de mettre en œuvre des projets plus importants."

L'INFO EN +

222 agents au total

- 54 % de femmes et 46 % d'hommes
- 178 titulaires
- 43 contractuels
- 1 apprentie

Répartition des emplois par filière :

- 23 % administrative
- 43 % technique
- 8 % culturelle
- 3 % sportive + animation
- 18 % médico-sociale + sociale
- 5 % sans filière (assistant(e)s maternel(le)s + apprentie)



**SIÈGE DE TULLE AGGLO,
RUE SYLVAIN COMBES À TULLE.**



Projets et Objectifs

ET DEMAIN ?

Quels services ? Quels défis devons-nous relever au cours des prochaines années ? Un récit d'anticipation pourrait nous plonger dans un futur imaginaire créé à partir des enjeux locaux actuels. Mais plutôt que d'imaginer notre futur nous préférons parler de ce que nous travaillons aujourd'hui au sein de la communauté pour dessiner des lendemains plus vert(ueux). Plus que jamais l'avenir s'écrit aujourd'hui.

UN TERRITOIRE EN TRANSITION

Le saviez-vous ? 15 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un territoire sont directement issues des décisions prises par les collectivités territoriales concernant leur patrimoine et leurs compétences. C'est beaucoup. Alors dans un contexte de crise conjoncturelle économique et environnementale, la nécessité d'engager à la fois des actions à courts termes et des réformes structurelles est plus que jamais prégnante. Mais quels leviers activer ? Comment faciliter l'engagement du territoire en faveur de la sobriété énergétique, de l'économie circulaire et du développement des énergies renouvelables ? Comment concilier les impératifs climatiques et environnementaux aux enjeux économiques, sociaux et culturels ? Un territoire résilient à énergie positive à 2050 est-ce vraiment possible ? Ici en Corrèze et à Tulle agglo plus précisément, nous faisons le pari que oui !

Pour cela, les élus ont posé un postulat de départ :

une transition écologique et énergétique doit être considérée comme un élément clé des stratégies territoriales, à la fois créatrice de valeurs, génératrice d'innovations multiples, porteuse de solutions et de développement, notamment dans le domaine des métiers, de l'emploi, du développement économique...

De là, trois enjeux ont été identifiés lors des différents travaux menés depuis 2022 : préserver les capacités de stockage carbone, réduire des émissions de gaz à effet de serre et substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables.

Soutenue par l'Ademe, Tulle agglo est donc en train de rédiger les actions qui permettront d'atteindre les objectifs fixés soit réduire de moitié nos consommations énergétiques en passant de 900 GWh (en 2014) à 425 GWh (en 2050). ■

” Une transition écologique et énergétique doit être considérée comme un élément clé des stratégies territoriales.

zoom sur une action concrète :

La réduction de nos déchets

L'objectif est devenu une nécessité. Nous devons réduire drastiquement le tonnage d'ordures ménagères (OM) incinérées. Diminuer notre impact sur l'environnement, maîtriser les coûts, proposer un service adapté aux pratiques et usages... Les enjeux sont forts et surtout essentiels pour l'avenir de notre territoire. Pour cela le service collecte et valorisation des déchets évolue pour proposer un service cohérent avec ce nouveau paradigme : nos déchets sont des ressources !

Premier palier passé en 2023 avec l'extension des consignes de tri : tous les emballages se trient ! La poubelle d'OM est ainsi clairement délestée de quelques kilos en trop. À cela s'ajoute le travail mené sur les biodéchets : il est nécessaire de sortir de l'incinération tous les déchets pouvant être revalorisés in situ. Déchets de cuisines, déchets verts, déchets de jardins, les solutions pour les usagers sont nombreuses. L'agglomération a déployé depuis janvier 2023 des outils adaptés à

chacun : compostage individuel, compostage partagé, lombricompostage, prévention et accompagnement au changement de pratiques...

En 2024, un nouveau palier sera franchi avec le déploiement de points d'apport volontaires conçus pour simplifier le geste de tri : emplacement, modèle de colonnes, mais aussi accessibilité, contenance... Et ainsi passer progressivement à un mode de collecte des déchets plus efficient : tournées des camions de collecte adaptées aux besoins, circuits optimisés, sécurisation des pratiques professionnelles...

Enfin, dernière étape en 2027, chaque ménage de notre territoire sera acteur de sa propre production de déchets ménagers et payera en conséquence la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative). Cette évolution, que l'agglomération prépare avec les élus municipaux, est une véritable révolution pour le territoire.



Cette décision d'avenir permet ainsi de compenser l'augmentation des prix du traitement des déchets. Ces changements représentent également un formidable levier pour valoriser les bonnes pratiques existantes et encourager l'ensemble de la population à adopter de nouvelles habitudes, produire moins de déchets et trier plus efficacement. ■



L'INFO EN +

- #### Les actions engagées
- Favoriser une gestion durable des espaces forestiers
 - Favoriser la restauration des zones humides à travers la GEMAPI
 - Favoriser une agriculture locale : développer les circuits courts & création d'un tiers lieu agricole (ferme de Lestrade à Naves)
 - Augmenter le tri et la valorisation des déchets
 - Rédiger un SCoT AEC afin de prendre en compte des enjeux de transition dans l'aménagement de l'espace
 - Réduire les consommations énergétiques des logements : Dispositif France Rénov', aides OPAH et OPAH-RU de Tulle agglomération
 - Réduire les consommations énergétiques du tertiaire public (projet de rénovation du centre aqua)
 - Développer et rendre compétitives les Énergies renouvelables sur le territoire...



CYCLO, VTT, RANDO... LES ÉPREUVES SPORTIVES NE MANQUENT PAS POUR SATISFAIRE TOUT LE MONDE !

3 et 4 juin 2023

L'ESPRIT AGGLOMÉRÉ, ÇA VOUS PARLE ?

En 2023, la communauté a 30 ans. Comment fêter la trentaine d'un territoire ? Les élus de l'agglomération ont répondu par un principe : un territoire en fête, c'est un territoire qui bouge, qui vit, qui partage ; des habitants fiers d'appartenir à une communauté.

Alors pour marquer cette trentaine, épaulée par l'expertise des clubs et des associations locales, l'agglomération programme les 3 & 4 juin deux jours de sports nature et de festivités.

L'Agglomérée, c'est quoi ?

Un savoureux mélange de sport, de festivités, de rencontres, de rires et de moments forts, un état d'esprit, une envie de partage... Bref une déclaration d'amour au territoire !

Le programme sportif

SAMEDI 3 JUIN 2023

Randonnées pédestres

- La Saint-Hilaire, 10 km, 9 heures, Saint-Hilaire-Peyroux > Chameyrat
- Le Chemin de la Révolte, 9 heures, 11 km, Saint-Mexant > Chameyrat,

- Du Tacot au Château, 20 km, 12h30, Espagnac > Sédières - Clergoux
- La Rando gourmande, 7 km, 19 heures, Orliac-de-Bar

VTT

- Bike Park, 9h30, Sédières - Clergoux,
- La Rando des Étangs, 20, 30, 40 ou 50 km, 13h30, Sédières - Clergoux

Trail

- L'Agglomérée Verticale, 1,2 km, 19 heures, Naves

DIMANCHE 4 JUIN 2023

Randonnées pédestres

- La Rando des Cascades, 21 km, 8 heures, Sédières - Clergoux > Tulle
- La Rando des Cascades, 11 km, 9h30, Gimel-les-Cascades > Tulle

VTT

- La Gauloise, 23 ou 40 km, 9h30, Tulle

Cyclo

- Tulle agglomération Cyclo sportive, 85 ou 130 km, 8 heures, Tulle
- Tulle agglomération Cyclotourisme, 50 km, 8 heures, Tulle
- Tulle agglomération Cyclotourisme, 85 ou 130 km, 8h10, Tulle

Trail

- L'Agglomération Nature, 25 km, 10 heures, Corrèze > Tulle
- L'Agglomération Nature, 15 km, 10h30, Bar > Tulle

Wakeboard

- 10 heures à 17 heures, Seilhac

Le programme festif :**CHAMEYRAT - SAMEDI 3 JUIN****Les animations festives et culturelles**

Le festival Balad'Oc Tula pose ses valises à Chameyrat

- Plateau radio organisé par Bram FM, à partir de 10 heures
- Stage de Chants des Pyrénées, de 10 heures à 13 heures
- Démonstration d'arts martiaux, 11 heures
- Structures gonflables, à partir de 11 heures
- Arrivée en musique des randonneurs avec le groupe Team Percussions, à partir de 11h30
- Photomaton et clichés souvenirs, par l'ASPTT Photo Club, à partir de 11h30
- Démonstration de danse country avec les Saint Mex Dancers, 15 heures
- Visite guidée du bourg de Chameyrat en occitan, de 15h30 à 16h30
- Conférence avec Joan Ganhaire, 14h30
- Lou Suquetou d'Auñou, groupe folklorique d'Egletons, de 12 heures à 14 heures

- Concerts, entrée 10 € :
 . Cracade (groupe vocal de Bigorre), de 16h30 à 17h30,
 . Éric Fraj chanteur guitariste, de 18 heures à 19 heures

La Pause gourmande & musicale du midi

- Pasta Party, à partir de 12 heures
 Réservation obligatoire sur : lagglomeree.agglo-tulle.fr
- Food truck, à partir de 12 heures
- Thomas Guillemet, accordéoniste, de 12 heures à 14 heures
- Chorale d'Aqui l'OC de Saint-Céré, de 12 heures à 14 heures

La restauration du soir

Petite restauration Minja Drech, à partir de 20 heures

Bal Trad

Par le Trio Peuch-Deltheil's, à partir de 21 heures

Toute la journée, buvette tenue par les associations de la commune

SÉDIÈRES, CLERGOUX - SAMEDI 3 JUIN**Les animations de loisirs, de 14 heures à 18 heures**

- Village Olympique du Comité Départemental Olympique,
- Ateliers Sarbacane & Slackline par la Station Sport Nature, inscription obligatoire sur lagglomeree.agglo-tulle.fr
- Tyrolienne

Les animations festives et culturelles

- Concerts proposés Des Lendemain Qui Chantent, de 15 heures à 17 heures
- Concerts par le Big Band du Conservatoire, dans le cadre de Territoire en Concert, de 17 heures à 19 heures

À partir de 15 heures et jusqu'à 20 heures arrivées des randonneurs avec un buffet offert par le Conseil Départemental de la Corrèze

Toute l'après-midi, buvette et petite restauration sucrée

TULLE / NAVES - SAMEDI 3 JUIN**Naves, autour de l'Agglomération Verticale, de 18h30 à 21 heures**

Échauffement des sportifs avec Elancia Animations à l'arrivée de la Verticale au Belvédère à Naves : Food Truck, Beer Truck, musique...

Tulle, à la SMAC, 20h30

Concert, Grand Blanc et Flavien Berger. Tarif : 20 € (gratuit - de 12 ans)

Plus d'infos :

<https://deslendemainsquichantent.org/>
 Food Truck à proximité de la Smac

ORLIAC-DE-BAR - SAMEDI 3 JUIN**Autour du musée de la Forge de Charles, de 17h à 19h**

- Visite du Musée de la Forge avec une démonstration par un forgeron.
- Conférence & animations de Benoît "Le monde insolite des champignons".
- Animations pour les enfants avec des grands jeux en bois.
- Animation musicale et démonstration de danses avec La Maïnada, groupe folklorique de Saint-Augustin.

CORRÈZE - DIMANCHE 4 JUIN

- Animations musicales, à partir de 8h30, par Mathieu Martinie
- Bal et thé dansant l'après-midi

TULLE - DIMANCHE 4 JUIN**BAIGNADE DE L'AUZELOU****Les animations festives et musicales**

- Beer is Famous, de 11 heures à 19 heures, 2^e édition du Salon des bières Artisanales et Locales, par Elizabeth My Dear
- Village Olympique du Comité Départemental Olympique, à partir de 11 heures
- Village des Festivals, à partir de 11 heures
- Démonstration d'arts martiaux chinois
- Concert des Humeurs Cérébrales (gratuit), à partir de 15h

La Pause gourmande & musicale du midi, à partir de 12 heures

- Repas Porc à la Broche. Réservation obligatoire : lagglomeree.agglo-tulle.fr
- Food Truck
- Animations musicales et festives par les Réveillés & la Bandas Les Enfants de Tulle ■

Inscriptions & informations sur :
lagglomeree.agglo-tulle.fr

L'INFO EN +**Des ravitaillements en fête**

- **Gimel-les-Cascades**, de 9h à 11h30, par l'association Sons et Lumières & Harmonies du monde
- **Naves**, de 9h30 à 11h, démonstration de danses populaire par le foyer de Saint Clément & démonstration de Kangoo Jump par The Saint Mex Jump.
- **Saint-Augustin**, de 9h30 à 11h, danse Country par Les 100 pas du Lonzac
- **Chaumeil**, Suc au May, de 9h45 à 11h15, animation musicale (accordéon)
- **Le Lonzac**, de 10h15 à 12h45, chorale par Le Chœur des 100 pas du Lonzac & animations musicales par les Kind of Belou de Treignac.

3 & 4 JUIN 2023



Cyclos - VTT - Trail - Randos
Activités enfants - Animations festives

Inscriptions sur
lagglomeree.agglo-tulle.fr



Un évènement organisé par

Tulle'
Agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Avec le soutien de
CORREZE
LE DÉPARTEMENT

 **NOUVELLE**
Aquitaine

 **PRÉFET**
DE LA CORRÈZE
*Liberté
Égalité
Fraternité*